Ensemble, vivre Mougins

"Les Rencontres de Mougins"

Dossier Tourisme

Quels tourismes ?
Quels développements à Mougins ?

Les rencontres de Mougins organisées le 23 octobre 2009 sur le thème du tourisme, ont permis de lancer un débat sur le fond, de rassembler des données permettant d'éclairer la réflexion sur ce sujet et d'élaborer des propositions dans ce domaine.

Sommaire : page

1. Introduction au débat 1
2. débat 3
3. Conclusions et propositions 4

Documents annexes :

A-1 Les chiffres de l'hébergement touristique à Mougins 5
A-2 Le tourisme dans les Alpes Maritimes 6
A-3 La place des Alpes Maritimes en France 10
A-4 L'hébergement touristique 13
A-5 Tourisme social et tourisme durable (qlq définitions) 15
A-6 Les activités touristiques pratiquées par les Français 17

1- Introduction au débat

LE TOURISME A MOUGINS ET LE TOURISME AILLEURS

(Pilotage : Véronique RONOT)

Le tourisme à Mougins, est tourné vers trois pôles essentiels :

- Gastronomie depuis Veran puis Vergé avec quelques évènements culinaires et des cours de cuisine et d'œnologie proposés par les restaurants.
- Golf
- Galeries d'art : depuis 24, Picabia a attiré ses amis peintres dont Picasso.

Ce tourisme là est limité voire élitiste, mais Mougins est une petite commune qui ne peut que s'inscrire dans un tourisme global de La Côte d'Azur qui lui est un tourisme de masse : terme non

péjoratif contrairement à l'idée que l'on s'en fait qui veut seulement dire que le lieu où se rendent les touristes génère une affluence très importante (Tour Eiffel, Mont St-Michel, St-Tropez).

Le mot tourisme vient de l'anglais tour : les aristocrates britanniques au .18ème faisaient le « Grand Tour de l'Europe », cela faisait partie de leur éducation de gentlemen. Ils visitaient les lieux marqués par l'histoire, les capitales européennes. Avant cette période, les touristes portaient le nom de voyageurs.

Le touriste est quelqu'un qui part de chez lui au moins 24h donc qui va dormir à l'hôtel ou ailleurs pour au moins une nuitée.

En France, les congés payés de 36 vont rendre accessible à tous ce privilège, ce qui ne sera pas très bien vu par ceux qui jusqu' alors, bénéficiaient seuls de lieux comme la mer ou la montagne.

Formes de tourisme ;

- de loisir
- de santé : thermalisme puis aujourd'hui soins à moindres frais dans des pays touristiques
- d'affaires : salons, congrès
- culturel, sportif…

Impacts :

- social : il profite peu aux populations autochtones, il en résulte une perte d'identité et une acculturation, une folklorisation.
- Écologique : avec une dégradation du milieu naturel, des nuisances (bruits, eaux usées, déchets surabondants), une consommation d'espaces et une surexploitation des ressources comme l'eau potable ou l'eau des nappes (golfs), destruction des écosystèmes (pêche sous-marine, piétinement), une privatisation du patrimoine, climatisation à outrance, circulation (effet de serre), croisières surdimensionnées…

Le tourisme est aussi un **secteur économique important** qui génère beaucoup d'emplois mais qui profite peu aux populations autochtones, alors vers quel tourisme devons-nous nous tourner pour qu'il soit profitable à tous ?
Plusieurs pistes :

- Tourisme vert ou écotourisme qui valorise la biodiversité et protège les écosystèmes.
- Tourisme durable ou solidaire qui éradique la prostitution, le travail forcé et qui respecte l'environnement
- Tourisme équitable avec une moralisation qui rend tous les acteurs du tourisme responsables avec moins de grosses chaînes de tourisme (les postulats sont les mêmes que ceux du commerce équitable), avec une sauvegarde des ressources et des avantages socio-économiques pour la population.
- Tourisme social qui permet aux plus démunis et aux enfants de bénéficier de vraies vacances (chaque année, 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances.) ; voir les oubliés des vacances ou Vacances pour tous (Secours populaire)

De nouveaux concepts voient le jour avec des touristes qui s'impliquent dans la vie des populations visitées.
Aujourd'hui, on peut visiter un pays comme le Maroc en participant à des stages d'artisanat et en logeant chez l'habitant comme on le fait en France quand on loge en chambres d'hôtes et que l'on fait un atelier poterie.
Cela n'empêche pas de découvrir les richesses d'un pays, mais donne un œil plus neuf.

Quelques remarques sur « le tourisme à Mougins ».

(Contribution de Michèle PASTORELLI)

Que ce soit les domaines de la gastronomie, comme celui des arts, on peut remarquer que le seul tourisme privilégié est un « tourisme de consommation », qui a abouti à favoriser l'implantation de restaurants et de galeries d'art, certes, mais dont les retombées ne concernent pas les habitants de Mougins (sauf quelques emplois dans la restauration, et encore, ce genre de restaurants amenant souvent leurs équipes, et les galeristes étant des marchands…). Le lien avec les milieux artistiques a été nul : à la différence de ce qui s'est passé entre Vallauris et Picasso, par exemple. Mougins a

toujours traité Picasso comme un pestiféré-de-communiste-milliardaire, et a même refusé qu'il soit inhumé dans sa propriété !

Tourisme de consommation, donc, et non pas tourisme de partage, comme les pistes suggérées en introduction.

D'autre part, insister sur la « ville-produit », à « vendre » à des tours opérators, c'est encore insister pour le développement d'un tourisme « industriel », de haut de gamme peut-être, mais générateur de plus grandes nuisances : nécessités de plus de restaurants, de plus de galeries (puisque c'est l'option choisie), et de plus de parkings !

On aboutit progressivement à une « mono-industrie » : le tourisme, quand il se développe « trop », empêche les autres industries : plus d'agriculture (des parkings), plus de petites industries ou d'artisanat, c'est le « tout tourisme » qui envahit la région, la ville.

En cas de crise, l'économie de la ville s'effondre.

J'ai vu à Mallorca, en particulier, le petit port de Porto Cristo, où tous les restaurants s'étaient adaptés pour recevoir des bus de touristes… mais il n'y avait plus de bus de touristes, il n'y avait que des marinas où les Italiens vivaient entre eux, les Allemands entre eux, etc., sur les ex-plages publiques privatisées ! Veut-on en arriver là ?

C'est déjà un peu ce qui se passe avec les « golfs », dont je ne dirai rien sur l'aspect anti-écologique, ravageurs de nappes phréatiques, mais qui sont aussi souvent le support d'opération immobilières haut de gamme, créatrices de « ghettos pour riches ».

A l'inverse, un tourisme maîtrisé, qui ne nuisent pas aux autres activités d'une ville, et qui puisse être intégré dans la culture locale, est possible. (cf. les pistes citées sur le tourisme durable).

Personnellement, outre ce que j'ai déjà écrit pour les réunions préparatoires, je suis surtout préoccupée par cette "mono-industrie" que devient le tourisme dans notre région, et par les formules du genre "vendre Mougins" dans "un package", en faire un "produit" attractif, etc. Aucun sens de tourisme culturel ou de rencontre de l'autre, mais uniquement un "produit" industriel et commercial ! (Voir EPIC : Établissement Public Industriel et Commercial ; ex Office du Tourisme)

Le débat

Les idées soulevées dans la discussion sont résumées ci-dessous :

- Le tourisme d'affaire pourrait être développé à Mougins ; l'environnement est assez favorable à ce type d'activité mais il faudrait renforcer ou créer les structures d'accueil sur Mougins ; locaux à usage polyvalent.
- L'animation culturelle est un appel pour le tourisme.
- Un marché style marché de Provence serait un point d'attraction touristique et la recherche d'un marché spécialisé sur différents volets de la gastronomie pourrait lui donner une originalité.
- Le tourisme de luxe étant prépondérant à Mougins, il serait souhaitable de trouver des solutions pour diversifier la fréquentation touristique.
- Ne pas opposer le tourisme de luxe et le tourisme populaire les deux peuvent être complémentaires.
- Mougins est le petit Neuilly de la Côte (selon un ancien maire de Mougins)
- Des fêtes : Il en faut plus à Mougins et dans les quartiers. Des animations plus fréquentes.
- Besoin d'un espace couvert pouvant accueillir diverses animations.
- Il manque un centre de vie pour rassembler toutes les catégories de population.
- Le village est une zone réservée à une clientèle de luxe ; les tentatives de popularisation des animations au village se sont heurtées à un rejet des commerçants installés.
- Peut-on imaginer un tourisme durable à Mougins ?
- Penser au tourisme social qui ne doit pas être écarté (voir CCAS les Lentisques).
- Comment maintenir les emplois du tourisme durant l'hiver et hors saison ?
- Comment rebondir sur les évènements de Cannes, Antibes et Grasse ? Ne pas rester en dehors.

Des propositions pour un tourisme plus ouvert et plus populaire à Mougins

Les diverses réflexion nous conduisent à préconiser quelques pistes de travail pour une évolution du tourisme à Mougins :

1. Diversifier le tourisme ; la situation actuelle est basée essentiellement sur un tourisme de luxe (hébergement de haut niveau, restaurants étoilés, golfs…) et le village est de plus en plus ouvert à l'activité marchande. Il faut faire évoluer l'image de Mougins trop systématiquement ciblée sur le prestige avec un évènementiel très peu ouvert au grand public.
2. Ouvrir l'hébergement à des couches sociales variées en développant l'accueil de populations plus modestes en favorisant l'installation de centres ou résidences de vacances.
3. Proposer des évènements festifs et culturels plus populaires et attractifs.
4. Mettre en valeur notre patrimoine historique et culturel (Comment redonner sa place à l'œuvre de Picasso ?)
5. Développer la connaissance du patrimoine naturel de la commune dans un esprit de respect, de préservation et d'éducation.
6. Associer la commune au tourisme d'affaire dont le potentiel est fort sur les Alpes Maritimes.
7. Créer une structure d'accueil style salle polyvalente et salles satellites, adaptées à recevoir les congrès, fêtes, manifestation culturelles et la vie démocratique en centre ville.
8. Créer des espaces de convivialité, dont un point fort sur le centre de vie mais aussi des espaces dans les quartiers.
9. Relancer un marché avec son volet bio et une orientation liée à l'art de la gastronomie (dans le cadre d'un festival de la gastronomie à caractère populaire).
10. Inciter dans le village, le renforcement voir le développement d'activités artisanales et artistiques liées aux traditions locales et aux aspirations de la population.

Toutes propositions seront les bienvenues pour préciser et améliorer ces conclusions.
Donner votre avis en le postant sur le mail de l'association EVM :
ensemble.vivre.mougins@wanadoo.fr

Documents annexes

A-1 Les chiffres de l'hébergement touristique à Mougins

MOUGINS - 06085
Chiffres clés - Hébergement touristique

France métropolitaine – Communes - Découpage géographique au 01/01/2008

© Insee Sources : Insee-Direction du tourisme, Hébergements touristiques ; Insee, Recensement de la population.

Hôtels	***Nombre d'hôtel***	***Chambres dans hôtels classés en 2009***
Hôtels classés en 2009 – total -	***10***	***334***
Hôtels classés sans étoile en 2009	*1*	*62*
Hôtels classés 1 étoile en 2009	*0*	*0*
Hôtels classés 2 étoile en 2009	*3*	*99*
Hôtels classés 3 étoile en 2009	*2*	*64*
Hôtels classés 4 étoiles et Luxe en 2009	*4*	*109*

Campings	***NB de campings***	***Nb d'emplacements***
Campings classés en 2009 (classés 2 étoiles)	*1*	*33*

Résidences secondaires	***Nb de rés. sec.***	
Logements en 1999 (princ)	*8520*	
Résidences secondaires en 1999 (princ)	***1370***	***16%***
Résidences secondaires 1 pièce en 1999 (princ)	*110*	
Résidences secondaires 2 pièces en 1999 (princ)	*261*	
Résidences secondaires 3 pièces en 1999 (princ)	*272*	
Rés. secondaires 4 et 5 pièces en 1999 (princ)	*463*	
Rés. secondaires 6 pièces et plus en 1999 (princ)	*264*	
Rés. secondaires 1 logement en 1999 (princ)	*799*	
Rés. secondaires 2 à 9 logements en 1999 (princ)	*144*	
Rés. secondaires 10 logts et plus en 1999 (princ)	*424*	

Définitions

Hôtellerie homologuée

Les hôtels sont classés ou homologués tourisme par arrêté préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en six catégories, de 0 à 4 étoiles luxe ; les conditions requises pour ce classement portent sur le nombre de chambres, les locaux communs, l'équipement de l'hôtel, la surface et le confort des chambres, le niveau de service rendu par le personnel de l'hôtel.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings sont homologués par arrêté préfectoral. Ils sont classés de 1 à 4 étoiles, mention "loisir" ou "tourisme", dès lors qu'ils comportent un emplacement loué au passage. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.
Remarque : un emplacement de passage est un emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement loué à l'année est un emplacement réservé à la location résidentielle, c'est à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping.

Résidences secondaires

Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

A-2 Le tourisme dans les Alpes Maritimes

Source : Les sites du CG 06 |

Chiffres clefs pour le tourisme dans les Alpes-Maritimes

Ces éléments ont été fournis par le CRT Riviera Côte d'Azur, le 18 mai 2009.

- Fréquentation touristique dans les Alpes-Maritimes :
  - 10 millions de visiteurs par an,
  - 50% des séjours : clientèle étrangère,
  - Plus de 500 000 visiteurs dans le haut-pays,
  - 500 000 congressistes par an,
  - Plus de 65 millions de nuitées (chiffre 2007) dont 12,4 millions (hôtels et résidences),
  - Capacité d'accueil 153 000 lits en hébergements commerciaux,
  - 15 stations de sport d'hiver, 700 kms de pistes,
  - Croisière : 942 000 croisiéristes en 2008 (Monaco compris),
  - Plus de 7590 manifestations en 2008 (23,1% concert, 11% conférences, 10,8% expositions, 10,1% théâtre, 10,1% fêtes, 7,4% sports, 6,4% animations… les 2/3 des manifestations sont réalisées en dehors de la période d'été).

75 000 emplois tourismes soit 18% du total des emplois dans les Alpes-Maritimes.

Le tourisme d'affaires et de congrès

UN POLE MAJEUR DU TOURISME D'AFFAIRES INTERNATIONAL qui a pris son essor dans le dernier quart du XXème siècle.

- D'énormes efforts d'investissement ont été faits au début des années 80, on compte :
  - 22 palais et centres de congrès modernes (la plus forte concentration du monde),
  - plus de 100 salles de séminaire dans les palaces et les hôtels, dont une quinzaine de plus de 1000 places assises.
- CANNES-LE PALAIS DES FESTIVALS ET CONGRES
- NICE-ACROPOLIS
- MONACO

- 400 000 CONGRESSISTES EN 2000,
- Plus de 200 manifestations professionnelles d'envergure nationale ou internationale ont été accueillies dans les Palais des Congrès de Nice, Cannes, Monaco et Antibes.
- L'apport économique du tourisme d'affaires est considérable :
- 25% des revenus du tourisme sont dus à cette clientèle, qui, venant surtout en dehors des périodes de grande affluence, contribue à atténuer les phénomènes saisonniers du tourisme.
- La moitié des séjours-congrès a lieu en mai-juin et septembre-octobre (7% seulement en juillet et en août),
- La dépense moyenne journalière d'un congressiste est estimée trois fois supérieure à la dépense moyenne d'un vacancier.
- L'origine des congressistes venus par avion :
  - France : 33%
  - Grande Bretagne : 16%
  - Amérique du Nord : 15%
  - Allemagne : 6%
  - Autres pays d'Europe : 23%
  - Autres pays : 7%

Les atouts de la Côte d'Azur

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

- Le soleil : insolation annuelle moyenne en heures (1961-1990) à Nice : 2 694 heures,
- La douceur de l'hiver : température moyenne de janvier (1961-1990) : +8,7°. C'est en hiver qu'est né le tourisme de la Côte d'Azur.
- La mer,
- La beauté des paysages : îles, baies et caps (importance de la plaisance),
- La montagne à plus de 2000 mètres, le Mercantour à une heure de voiture des villes.

RICHESSE DU PATRIMOINE CULTUREL

- Héritage d'un long passé historique et artistique : sites archéologiques, forteresses, chapelles peintes, monuments et églises baroques, splendeurs de la Belle Époque, villages perchés,
- Deuxième région française par sa densité en musées et fondations (150 musées et sites culturels, dotés d'un centre d'accueil, atteignent 3 millions d'entrées par an).
- Pour un touriste sur dix, la motivation culturelle joue un rôle pour le choix des Alpes-Maritimes.

LA QUALITE DES FETES ET DES EVENEMENTS INTERNATIONAUX

- Février :
- Nice : le Carnaval (160000 entrées payantes),
- Menton : la Fête du Citron.
- Mai :
- Monaco : le Grand Prix automobile,
- Cannes : le Festival International du Film.
- Juillet :
- Festivals de Jazz à Nice (58 000 visiteurs) et à Antibes,
- Août :
- Menton : Festival de Musique Classique,
- 12 casinos et centres de jeu forment le fond du tourisme haut de gamme. (Plus de la moitié des produits de jeux sont réalisés dans les casinos de Monte-Carlo).

Grâce à ses atouts, la Côte d'Azur bénéficie des différentes catégories de clients sur toute la gamme des produits touristiques à valeur ajoutée (culture, croisières, plaisance, affaires,...).

UN SECTEUR FRAGILE

Le tourisme qui, depuis plus de 100 ans, est le moteur du développement économique et démographique de la Côte d'Azur est un secteur fragile dépendant de la conjoncture nationale et internationale, ce qui peut avoir des conséquences graves pour le département.
La clientèle nord-américaine est irrégulière, sensible aux événements mondiaux.

68000 EMPLOIS

- 18% des emplois dans les Alpes-Maritimes.
- Plus de 40% des actifs du département doivent leur emploi (directement ou indirectement) au tourisme.

Les capacités d'accueil

LA COTE D'AZUR DISPOSE D'UN PARC HOTELIER TRES DENSE

- 22% des hôtels quatre étoiles français sont regroupés sur la Côte d'Azur.
- Le parc hôtelier non homologué représente environ 200 établissements et 2300 chambres.
- Les étrangers représentent 58 % de la clientèle de l'hôtellerie, 75% dans les hôtels quatre étoiles, 90 % dans la douzaine de palaces les plus luxueux.
- L'occupation moyenne des hôtels en 2001 :
    - Département : 64%
    - Nice : 70,9%

LES RESIDENCES DE TOURISME : 115 (soit 8725 appartements et 37 678 lits)

- Cannes est le principal pôle d'implantation des résidences : 34% de la capacité. En y ajoutant Mandelieu, on arrive à 47 % du total.
- Antibes est le deuxième secteur avec 17% des lits.
- Nice atteint à peine 5%, alors qu'elle groupe 33% de la capacité en hôtels.
- La capacité en lits du département (hôtels + résidences) est la deuxième capacité départementale, après Paris, et avant la Savoie.

LES GITES DE FRANCE

- Gîtes : 777, pour la plupart situés en espaces verts (Hautes-Alpes : 895, AHP : 885, Var : 997, Vaucluse : 801),
- Chambres d'hôtes : 49 (Vaucluse : 832, total PACA : 1550)
- Le développement de cette offre d'hébergement est récent et rapide (1988-1998 : + 43%).

HEBERGEMENTS COLLECTIFS

- Villages de vacances : 26 (Var : 46, Hautes-Alpes : 22),
- Auberges de jeunesse : 10.

LE CAMPING EST PEU DEVELOPPE

Terrains classés : 100 (Alpes de Haute-Provence : 105, Hautes Alpes : 125, Var : 226)

- Emplacements : 8 986 (Alpes de Haute-Provence : 11154, Hautes Alpes : 11688, Var : 41582)
- Essentiellement à l'Ouest du fleuve Var.

LA SAISON TOURISTIQUE DURE TOUTE L'ANNÉE

Quel que soit le jour de l'année, on ne compte jamais moins de 50 000 touristes présents. Selon la saison, leur nombre varie de 50 000 a 750 000 (août s'inscrit en pointe, mois le plus bas : mi-novembre).

- Un séjour sur deux se passe en dehors des mois d'été, ce qui est unique en Europe, pour une région avant tout balnéaire.
- La diversification des activités permet un meilleur étalement des séjours.
- La fréquentation touristique d'automne est actuellement en hausse.

Hébergement touristique extrait pour les Alpes Maritimes

Source ministère tourisme

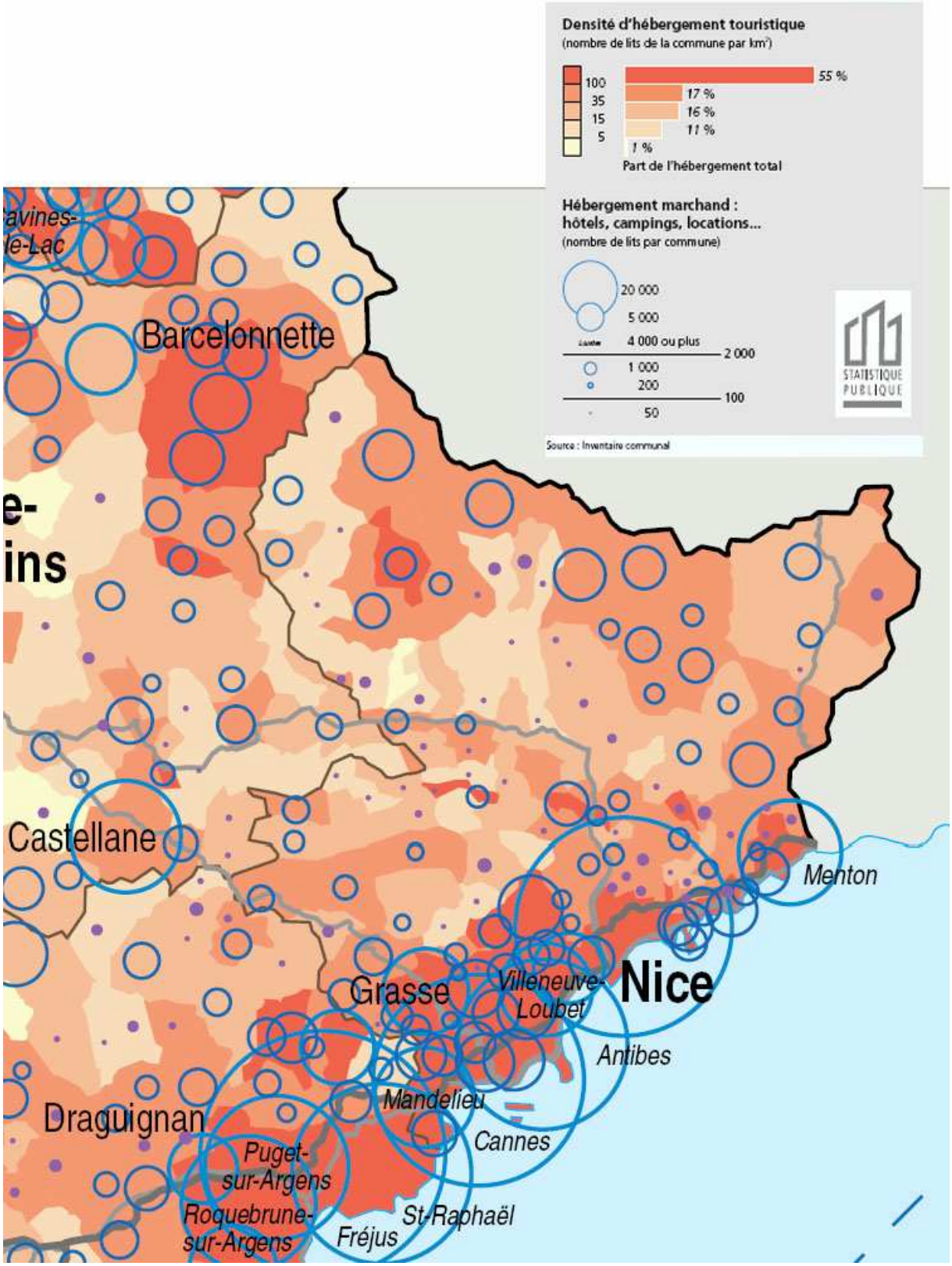

Alpes-Maritimes (06)

En moyenne annuelle, la population présente est supérieure de 8,7 % à la population résidente.
En 2005, le maximum de population présente a été atteint le 11 août avec 1 300 600 personnes présentes.

Population résidente au 1er janvier 2004 (INSEE)		1 057 000
Population présente moyenne en 2005		1 149 100
Population présente maximale	11 août 2005	1 300 600
Population présente minimale	26 décembre 2005	1 010 400

	Écart	(en %)
Population présente moyenne - population résidente	+ 92 100	+ 8,7
Population présente maximale - population résidente	+ 243 600	+ 23,1
Population présente minimale - population résidente	- 46 600	- 4,4

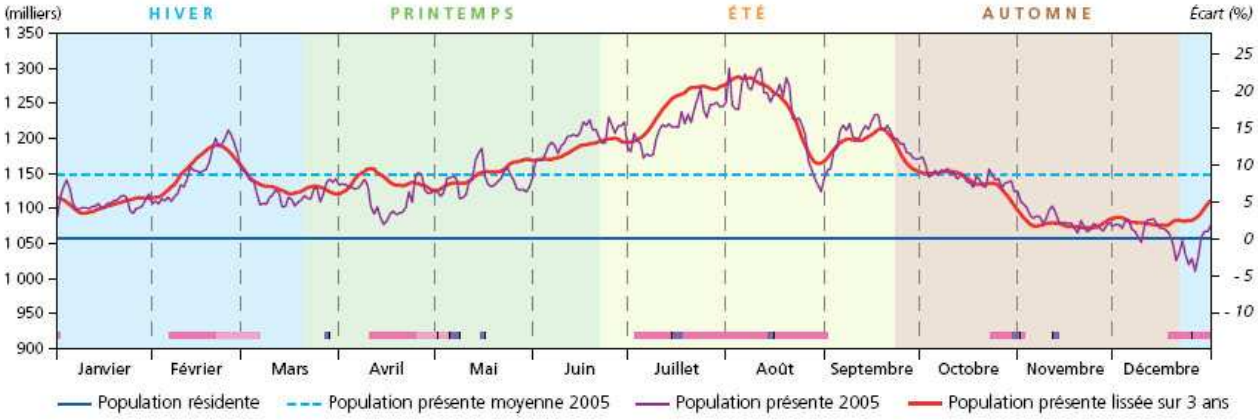

Population présente maximale, moyenne et minimale par mois en 2005

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Population présente maximale	1 140 900	1 212 300	1 153 400	1 151 300	1 186 200	1 230 600	1 272 700	1 300 600	1 234 100	1 173 900	1 110 000	1 085 300
Population présente moyenne	1 108 300	1 154 300	1 122 400	1 116 200	1 139 200	1 201 100	1 221 000	1 239 300	1 199 800	1 144 200	1 082 800	1 060 800
Population présente minimale	1 087 500	1 106 700	1 102 300	1 077 500	1 114 300	1 168 800	1 172 200	1 124 100	1 154 700	1 123 900	1 065 300	1 010 400

La fréquentation touristique totale représente l'équivalent de 132 300 habitants permanents
(dont 56,2 % de Français et 43,8 % d'étrangers).

Nombre maximal de touristes présents	356 600	atteint le 6 août 2005
Nombre maximal de résidents absents	146 700	atteint le 14 août 2005
Nombre maximal de touristes français	239 800	atteint le 6 août 2005
Nombre maximal de touristes étrangers	120 800	atteint le 26 juillet 2005

Nombre de touristes français (en EHP)	74 300	soit 27,1 millions de nuitées annuelles
Nombre de touristes étrangers (en EHP)	58 000	soit 21,2 millions de nuitées annuelles
Absence moyenne annuelle (en EHP) de leur domicile	41 900	soit 15,3 millions de nuitées annuelles

Nuitées touristiques annuelles dans le département :	48 912 000	dont 613 800 nuitées intradépartementales (soit 1,3 %)

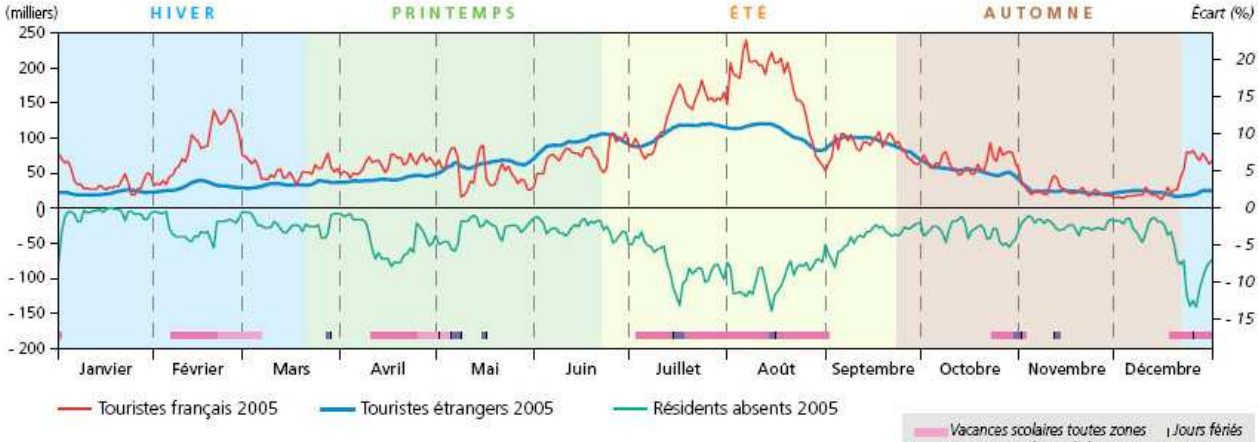

Source graphes et tableaux : Estimation direction du Tourisme

A-3 La place des Alpes Maritimes en France

Hôtels

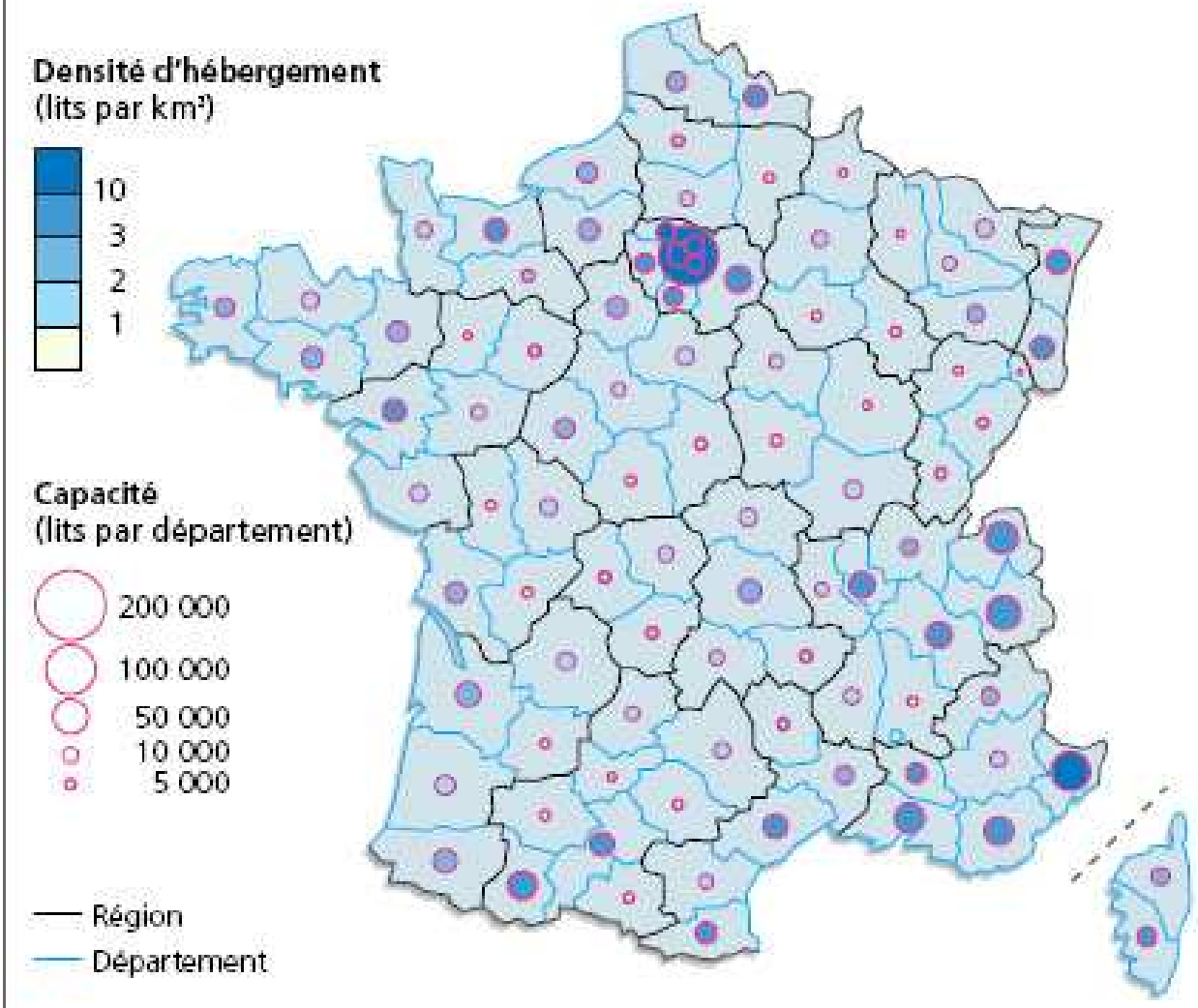

Extrêmes :	*Densité*		*Capacité*
+ Paris	1 380,1	+ Paris	145 000
Hauts-de-Seine	107,9	Alpes-Maritimes	58 000
− Meuse	0,4	− Côte-d'Or	2 400
Côte-d'Or	0,3	Territoire-de-Belfort	1 700
FRANCE	**2,5 lits par km²**		**1 381 000 lits**

Source : Inventaire communal

© C&D

Campings

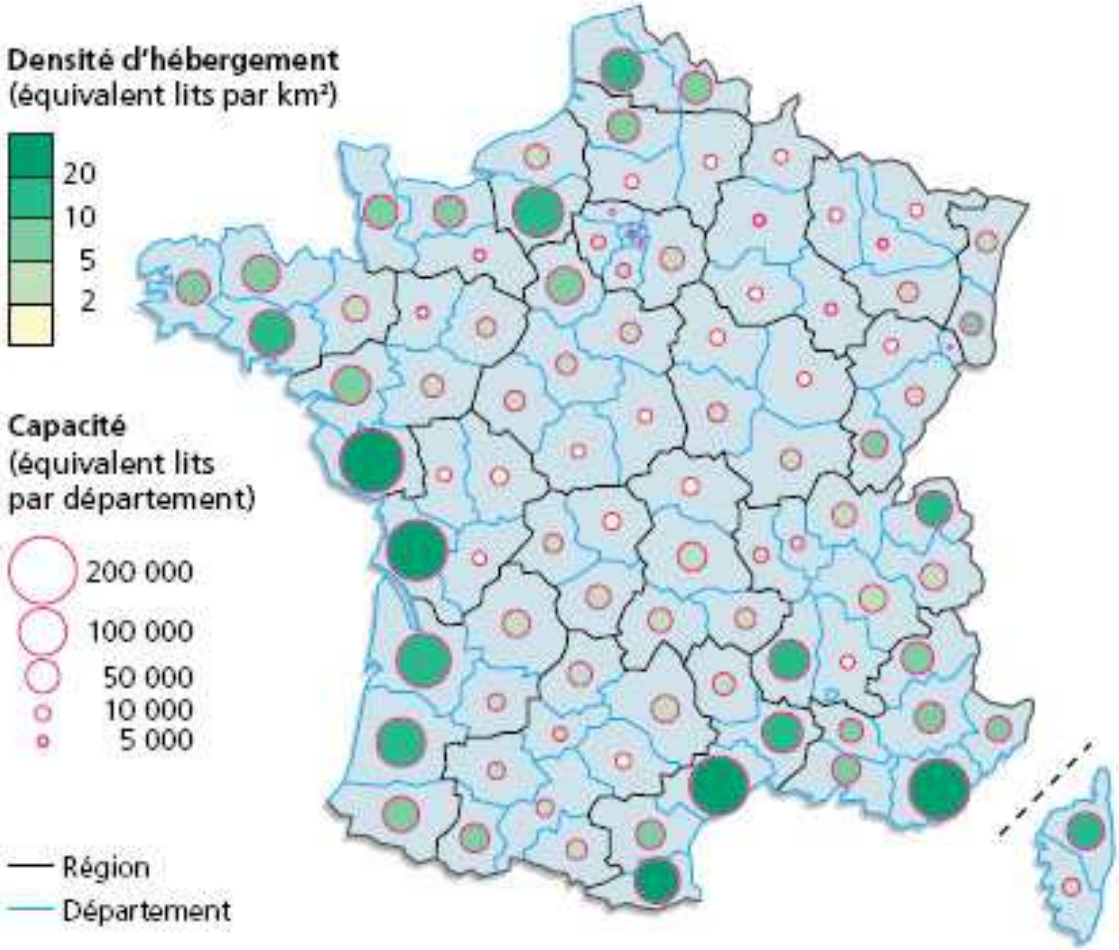

Extrêmes :	*Densité*		*Capacité*
+ Var	26,8	+ Vendée	178 000
Vendée	26,6	Var	160 000
− Marne	0,6	− Seine-Saint-Denis	800
Hauts-de-Seine	0,0	Hauts-de-Seine	0
FRANCE	**5,6 lits par km²**		**3 080 000 lits**

Source : Inventaire communal

© C&D

Résidences secondaires

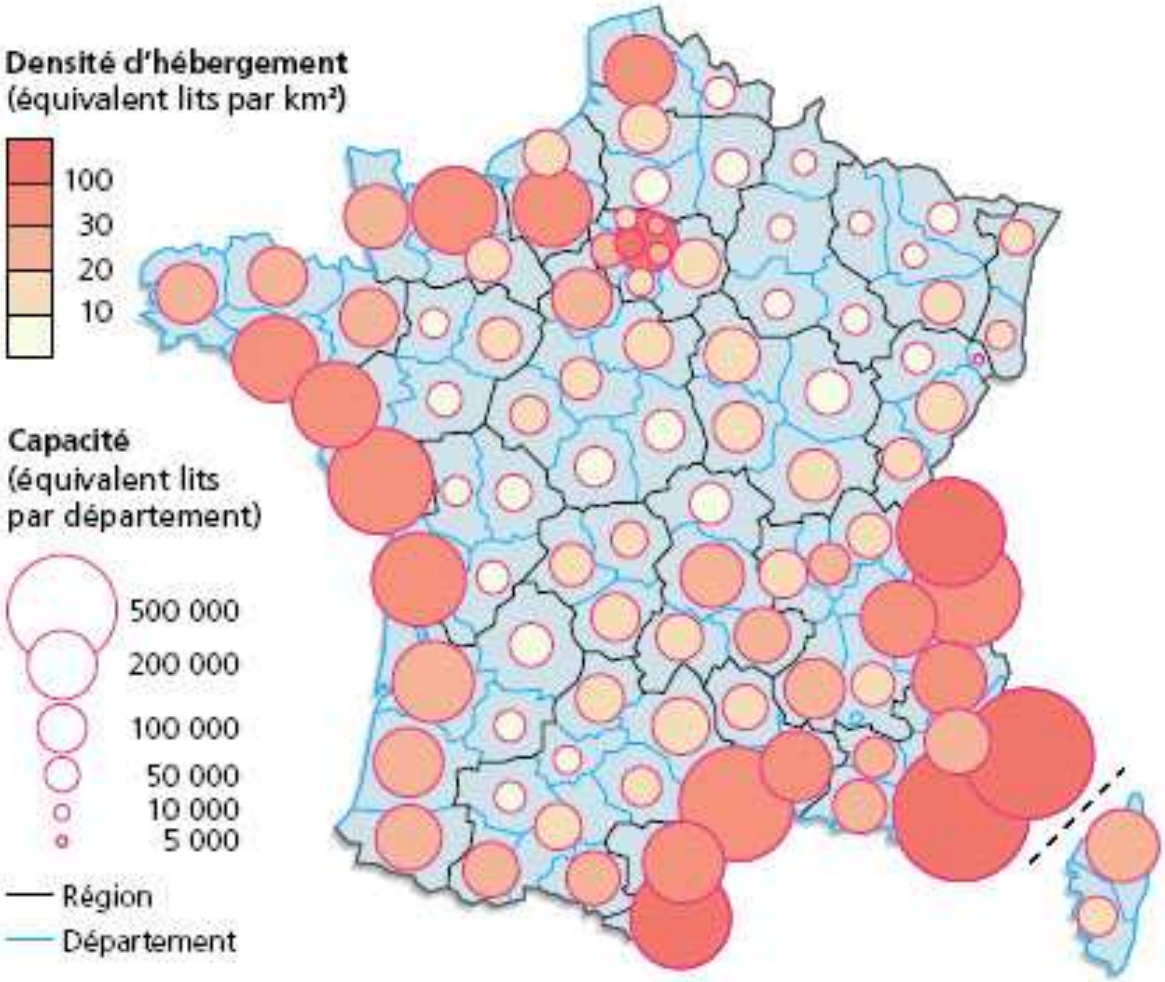

Extrêmes :	*Densité*		*Capacité*
➕ Paris	1 534,0	➕ Var	772 000
Hauts-de-Seine	207,2	Alpes-Maritimes	705 000
➖ Meuse	4,0	➖ Seine-Saint-Denis	16 000
Marne	3,5	Territoire-de-Belfort	4 000
FRANCE	**24,2 lits par km²**		**13 207 000 lits**

Source : Inventaire communal

© C&D

A-4 L'hébergement touristique

Source : Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Un **hébergement touristique** est un lieu de séjour ou de villégiature qui fait l'objet d'une location temporaire de vacances pour une durée allant d'une nuit à un mois. Il peut consister en une maison, un appartement, une simple chambre dans une maison, un chalet préfabriqué, une place dans un refuge, ou un simple terrain avec un accès à des équipements.
Il peut être assorti d'autres prestations comme la fourniture du petit-déjeuner, des draps, etc.
Les différentes catégories de logements de tourisme font chacune l'objet d'une classification particulière qui rend compte de la qualité de leur confort.

Bivouac

Un bivouac est un campement rudimentaire permettant de passer la nuit en pleine nature.
Bivouac sans tente, dans une dépression neigeuse creusée pour accueillir un sac de couchage adapté aux températures hivernales.

Camping

Le camping est surtout un moyen de logement pendant les vacances. On peut camper sous une tente, utiliser une caravane, un clip car ou un camping-car. Style de vacances économique et populaire au moment de la généralisation des congés payés, le camping évolue vers ce qu'on appelle aujourd'hui l'hôtellerie de plein air avec de nombreuses prestations associées (piscine, snack, air de jeu, bar, mini-golf...).
Suivant les tendances actuelles vers un plus grand souci de respect de l'environnement, certaines initiatives se développent dans ce sens. C'est le cas des « Éco camps » initiés par le conseil régional de l'Aquitaine.

Caravane

La caravane désigne également un type de remorque destiné à être habitée, de manière temporaire (pour du camping, par exemple) ou permanente. Lorsqu'elles sont intégrées au châssis d'un petit camion, on parle alors de camping-car.

Chambre d'hôtes

Une chambre d'hôtes est une chambre meublée située chez l'habitant qui accueille les visiteurs de passage généralement pour quelques nuits. On parle également d'« accueil chez l'habitant », de « maison d'hôtes » ou de « Bed and Breakfast ». C'est une forme de tourisme rural avec les gîtes, les fermes-auberges... mais il existe aussi des chambres d'hôtes en ville et sur le littoral.

Table d'hôtes

Dans le cadre d'un accueil en chambre d'hôtes, il est parfois possible de partager le repas de la famille (généralement le soir). Il n'y a qu'un seul service et un seul menu, il ne s'agit pas d'un restaurant.

Gîte rural

Un gîte ou gîte rural est un bâtiment d'habitation qui héberge des vacanciers généralement à la campagne.
En France, les gîtes sont des meublés de tourisme qui peuvent obtenir un classement officiel en Préfecture, d'autres sont référencés par des associations comme les Gîtes de France,

Tourisme rural

Le tourisme rural est une forme de tourisme alternatif ayant lieu en milieu rural, notamment chez les agriculteurs.

Auberge de jeunesse

Les auberges de jeunesse ont vocation à favoriser la découverte du monde et les échanges interculturels, notamment entre jeunes. Ce sont des hébergements temporaires qui mettent à disposition un lit en chambres collectives, individuelles ou doubles. Des espaces conviviaux sont prévus pour favoriser la rencontre entre voyageurs. Certaines auberges proposent également des activités : loisirs, sports, rencontres de jeunes.

Aujourd'hui la majorité des auberges acceptent une grande fourchette d'âge.

Résidences de tourisme, club de vacances

La résidence de tourisme est un établissement commercial d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation hôtelière permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique, qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale
Les résidences de tourisme peuvent être gérées par des comités d'entreprise ou des comités d'action sociale ; elles participent dans ce cas à une aide sociale et une ouverture aux vacances pour tous.
Par ailleurs des entreprises privées de services commercialisent des produits de voyage et de loisirs comme par exemple le Club Med.

Villages de vacances

Le village de vacances est un ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs, permettant des activités de loisirs sportifs et culturels.

Centre de vacances ou de loisirs

Un centre de vacances ou de loisirs est le nom donné en France à un séjour organisé pour accueillir des groupes d'enfants en période de vacances scolaires.

Hôtel

Un hôtel est un établissement offrant un service d'hébergement payant, généralement pour de courtes périodes.

Meublé de tourisme

Un meublé de tourisme, aussi appelé location de vacances ou location saisonnière, est une forme d'hébergement touristique destinée à une clientèle de passage qui effectue un

Résidence secondaire

La résidence secondaire est une habitation autre que la résidence principale, c'est-à-dire une habitation où la personne qui y loge y conduit des activités dites « secondaires ».
Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées (définition de l'INSEE datant de 2005).

Station touristique

En France, station touristique est un label officiel décerné à des communes ou des groupes de communes pour un ou plusieurs des motifs suivants :

- station balnéaire,
- station nautique
- station climatique,
- station thermale
- station de sports d'hiver

La commune peut alors se doter d'un office de tourisme, percevoir la taxe de séjour et prétendre à certaines subventions ou avantages financiers.
Il y a en France entre 500 et 600 communes classées station touristique.

Séjour à thème

Les séjours à thème associent hébergement (dans un gîte, ou en chambre d'hôtes) et activités.
On peut classifier les séjours à thème par catégorie :

1. Artistique
2. Jeux
3. Couples
4. Nature
5. Gastronomie
6. Activité sportive
7. Détente
8. Culturel
9. Randonnée
10. Neige
11. Pêche
12.
13. Enfants
14. Vie à la ferme
15. Cheval
16. Retraite religieuse
17. Santé, thalassothérapie
18. Archéologie
19. Croisière historique
20. Rattrapage scolaire
21. Balade
22. Artisanat et traditions

A-5 Tourisme social et tourisme durable (quelques définitions)

Extrait du site du ministère Direction du Tourisme

Qu'est-ce que le tourisme social ?

Si le concept du tourisme social est difficile à cerner, on peut néanmoins tenter de le définir à la fois par ses acteurs, l'offre de produits touristiques adaptés à certains publics identifiés et son mode de financement.

Les acteurs principaux sont les associations de tourisme et les organismes sociaux tels que les comités d'entreprises (publiques et privées) et les comités d'œuvres sociales des collectivités.

Ces opérateurs ont un même objectif : proposer une offre touristique accessible au plus grand nombre en fournissant des prestations au meilleur rapport qualité/prix, grâce à des aides spécifiques ou des modulations tarifaires.

Le tourisme social est devenu une réalité grâce à des cofinancements faisant appel à des fonds publics (État, collectivités territoriales, Europe) et des fonds sociaux (CAF, caisses de retraite, mutualité...).

Promotion du tourisme social *(Direction du Tourisme* Politique du tourisme)
Afin de permettre l'accès de tous aux vacances, le programme Tourisme continue ses actions en faveur du tourisme social. L'objectif est de donner une plus large cohérence à l'action sociale et de travailler aux départs de publics spécifiques (séniors, personnes handicapées, familles démunies)…

Tourisme et développement durable

L'universalité des aspirations humaines pour le voyage et la découverte est un des moteurs de la mondialisation et les touristes sont de plus en plus exigeants sur la qualité de leur lieu de villégiature et de l'accueil. Ils sont également très sensibles aux valeurs et aux identités culturelles de leurs destinations.

Tourisme et biodiversité

La responsabilité du secteur touristique se situe au niveau des impacts indirects sur l'environnement, par le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transports, les pollutions dues aux déplacements et aux séjours, les consommations de ressources naturelles.

Définition du développement durable du tourisme (OMT, août 2004)

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme, dans tous les types de destination. Les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

Par conséquent, le tourisme durable doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;

- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;

- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

La place du tourisme durable dans le secteur touristique

La description du positionnement marketing ou la quantification monétaire du tourisme durable ne sont pas pertinents car il ne s'agit pas d'un marché ou d'un ensemble de produits, mais d'une manière d'envisager le développement touristique à l'intérieur du développement durable.

Ce développement doit chercher à lutter contre les grandes menaces qui pèsent sur les sociétés humaines et les écosystèmes.

Les 5 finalités du développement durable :
● La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
● La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
● L'épanouissement de tous les êtres humains
● La cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations
● Une dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables
(Source MEDAD : « Projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux, cadre de référence » - 2006)

L'Agenda 21 du tourisme européen :

La Commission européenne a commandité, en juin 1999, un groupe de travail consacré à la promotion de la protection de l'environnement et du développement durable en matière de tourisme. Les principes généraux de l'Agenda 21 européen du tourisme, dont découlent nombre de recommandations, sont :

L'adaptation du tourisme au concept de développement durable
Le renforcement du rôle de l'Union dans le respect du principe de subsidiarité
La mise en œuvre de l'Agenda 21 adaptée à chaque pays membre
Le contrat plutôt que la contrainte
La contribution du tourisme à la durabilité
La déclinaison de ces propositions a commencé à se concrétiser par la création du réseau européen des territoires pilotes de tourisme durable.

Nouvelles pratiques touristiques

Vélos routes et voies vertes

Bénéficiant d'un courant favorable de l'opinion publique, les vélo-routes et voies vertes concourent aux changements de mentalité et aux actions en faveur du développement durable.
Ces itinéraires répondent à une demande croissante de circulations douces, particulièrement à vélo.

Les itinéraires empruntant les routes à faible circulation motorisée sont accessibles aux cyclistes et aux marcheurs ; les voies vertes, elles, sont réservées aux usagers non motorisés : piétons, cyclistes, patineurs, personnes à mobilité réduite, cavaliers…

Définitions
Touriste : voyageur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence habituel, quel que soit le motif de ce voyage.
Touriste étranger (ou plus exactement non-résident) : voyageur résidant dans un autre pays et passant au moins une nuit en France.
Excursionniste : voyageur effectuant un déplacement dans une même journée hors de son environnement habituel, sans que cela donne lieu à une nuitée.
Visiteur en transit : voyageur non-résident qui passe par un pays, avec ou sans nuitée, pour se rendre dans un autre pays constituant sa destination finale

A-5 Les activités touristiques pratiquées par les Français

Les activités des touristes lors de leurs voyages

Tourisme des Français *Source : SDT (direction du Tourisme, TNS Sofres)*

Analyses multicritères à consulter sur le site du ministère du Tourisme (http://www.tourisme.gouv.fr)
http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/tis/att00018288/TIS_touristes_France_2007.pdf

Activités pratiquées	**En moyenne durant le séjour en 2007** (en % du nombre de séjours)	**Dans un espace de type littoral en 2007** (en % du nombre de séjours)
Ski alpin	2,2	
Ski de fond	0,2	
Snowboard, surf de neige	0,3	
Raquettes à neige	0,4	
Autre sport d'hiver	0,4	
Alpinisme, canyoning, escalade, spéléo, via ferrata	0,2	
Bateau à voile, dériveur, catamaran, planche à voile	0,4	
Bateau à moteur, jet ski, ski nautique	0,5	1,2
Kayak, rafting, autre sport en eaux vives	0,3	
Surf, kayak de mer ou autre sport nautique	0,3	
Plongée sous-marine	0,3	
Tennis et sport de raquette sur court	0,5	
Activités équestres	0,2	
Golf	0,3	
Randonnée pédestre	6,7	6,7
Jogging, parcours de santé	1,1	1,6
Vélo, VTT	2,9	5,3
Sport collectif	0,5	
Autre activité physique ou sportive	2,5	3,1
Festival, concert, théâtre, manifestation culturelle	3,0	2,5
Visite de ville	18,7	18,9
Visite de marché, foire, brocante	6,3	8,1
Visite de sites et d'espaces naturels	10,8	11,7
Visite de musées, expos, monuments, sites historiques	10,4	7,1
Visite d'entreprise en activité	0,6	
Autre activité culturelle	1,8	1,2
Baignade, plage, natation	12,5	29,0
Promenade, ballade de quelques heures	24,5	35,6
Shopping en ville	10,5	11,8
Chasse	0,3	
Pêche	1,1	2,4
Thalasso-balnéothérapie, thermalisme	1,0	1,3
Jeux d'argent au casino	0,4	
Oenologie (visite de caves, dégustation)	0,5	
Gastronomie	4,7	4,8
Parc de loisirs, aquatique, animalier	2,9	3,1
Activité créative (peinture, artisanat d'art)	0,4	
Bricolage, jardinage	6,1	5,6
Autre	15,3	11,1
Pas d'activité particulière	17,6	12,7